



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de GUEUGNON.
Correspondant : M. le Maire, rue de la Liberté, 71130 Gueugnon,
tél. : 03-85-85-50-50, télécopieur : 03-85-85-50-61.

Objet du marché : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION
DE L'HOTEL DE VILLE

Type de procédure : Procédure Adaptée

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Conformément aux articles 48 à 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les candidats devront fournir :

- Lettre de candidature DC1 ;
- Déclaration du candidat DC2 ;
- La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
- Présentation d'une liste de principales références de maîtrise d'œuvre pour des réalisations similaires en technicité et en montant de travaux ;
- Justificatif de qualifications et compétences professionnelles du candidat ;
- Attestation d'assurance en cours de validité

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Coût de la prestation : 40 points
Valeur technique : 40 points
Délais : 20 points

Date limite de réception des offres : Mardi 24 Octobre 2017 à 16 heures.

Conditions d'envoi ou de remise des offres :

Les offres devront parvenir sous plis cachetés en recommandé avec AR ou être remis contre récépissé portant la mention «Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'Hôtel de Ville – Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : Mairie de Gueugnon – Service Comptabilité - rue de la Liberté – 71130 Gueugnon, soit dématérialisées à l'adresse suivante : www.e-bourgogne.fr

Retrait des Dossiers de Consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande écrite à : Mairie de Gueugnon – Service Comptabilité – rue de la Liberté – 71130 Gueugnon
Ou à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : www.e-bourgogne.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

29 Septembre 2017